



Monsieur François HOLLANDE
Président de la République

Palais de l'Élysée
55 Rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Paris, le 13 avril 2016

Objet : Concessions Hydrauliques et avenir du Groupe EDF

Monsieur le Président de la République,

A maintes reprises et dernièrement par courrier en date du 11 Mars, nous vous avons alerté sur notre extrême préoccupation suite à la mise en demeure de la Commission Européenne au sujet des concessions hydrauliques ainsi que par rapport à la situation critique que les entreprises énergétiques françaises et en particulier EDF connaissent aujourd'hui. Malheureusement, nos nombreuses alertes sont toujours restées sans réponse de votre part. Pourtant, les institutions européennes comme les élus européens ont rapidement fait la démarche de nous recevoir et de nous écouter. Il est donc à déplorer que seul le gouvernement français fait la sourde oreille et que même le plus haut représentant de l'Etat n'accède pas à notre demande d'audience.

L'effondrement des énergéticiens historiques européens est la conséquence de l'échec total de la politique énergétique européenne que votre gouvernement, comme les précédents, ont approuvée et mise en œuvre.

La situation est tellement ubuesque que le consommateur ne cesse de voir sa facture grimper sous l'effet de l'augmentation des taxes, alors même que les prix de gros s'effondrent du fait de l'arrivée massive des énergies renouvelables subventionnées et prioritaires sur les réseaux.

Il n'est pas concevable que le consommateur français, qui devait être le premier bénéficiaire des choix de politique énergétique, se trouve dans la situation paradoxale d'un service public devenant plus cher et beaucoup moins efficace. Pire encore, qu'en cette période du 70^{ème} anniversaire de la nationalisation, un des fleurons industriels français d'après-guerre, EDF, se trouve au bord de la faillite.

A défaut d'avoir obtenu une réponse de haut niveau avec vous, nous avons eu l'insigne plaisir d'assister à diverses opérations de communication de la part du gouvernement par le Ministre de l'économie, Monsieur Emmanuel Macron. Ce dernier affirme que la situation problématique d'EDF viendrait, en partie, d'une politique sociale trop positive pour ses salariés ; bien évidemment nous condamnons ces propos avec la plus grande force et nous les réfutons. Bien que tentant de démontrer que l'Etat avait fait sa part du chemin en prenant cette année son copieux dividende en actions, il oublie un peu vite qu'il venait de bénéficier du versement cash de 1,3 milliards d'euros issu du contentieux RAG.

En outre, nous avons appris des propos du Ministre que si EDF allait mal, c'est aussi parce que les consommateurs français ne payaient pas leur électricité assez cher et que les agents d'EDF étaient trop rémunérés. Les salariés français ne sont pas sous le charme de ces déclarations ministérielles, ils n'apprécient en rien ces sorties largement médiatisées et incohérentes avec la réalité.

Alors que nous nous interrogeons sur la personne entre M. Macron et Mme Royal qui représente la tutelle d'EDF, cette dernière est, comme elle aime à le dire, « au travail ». Elle vient ainsi de valider 349 projets photovoltaïques, dont certains contre l'avis de la Commission de Régulation de l'Energie, pour 80 MW et un prix de rachat de 139 euros par MWh pour 20 ans, alors que le prix de marché spot de ce jour est autour de 26 euros le MWh. Le marché de gros n'a donc pas fini de s'effondrer et la CSPE de s'envoler ! Et ce n'est pas fini car de nouveaux appels d'offre sont en cours.

Monsieur Le Président, il y a urgence !

A ce jour, l'équation financière et l'organisation du travail plus que dégradées d'EDF ne permettent pas d'envisager sereinement la construction de deux EPR en Grande Bretagne. La priorité doit être de consacrer les moyens humains et financiers d'EDF au grand carénage (prolongation du parc historique), à la mise au point d'un EPR optimisé, candidat à renouveler le parc nucléaire français, aux investissements sur les réseaux et à la préservation de l'intégrité du parc de production historique.

... / ...

Sur ce dernier point, nous vous avons expressément demandé de sortir du « bidouillage technocratique européen » que constitue l'ouverture des concessions hydrauliques à la concurrence négociée contre une indulgence européenne sur le déficit budgétaire national. Il n'est pas non plus question pour nous de négocier le maintien de telle ou telle concession contre l'abandon d'autres concessions déclarées « non rentables ».

Bien des aspects de la production hydraulique sont nécessaires au modèle énergétique français, à la sûreté du système électrique et à la sécurité des approvisionnements énergétiques du pays. Mais ils ne sont pas pris à la hauteur de leurs intérêts. Les remettre en cause nous pousserait droit dans le mur et irait à l'encontre de l'intérêt de toute la population française comme de l'économie du pays et de ses entreprises.

C'est bien une refonte de la politique énergétique européenne, sans accepter le démantèlement des opérateurs historiques et en répondant aux réels besoins des populations qui peut mettre fin à cette grande hérésie. En plein Brexit, et devant la défiance croissante des peuples européens, la Commission doit mesurer que cette trajectoire politique favorise la montée des extrémismes ainsi que les replis nationaux.

Il est temps de réagir !

Les vraies questions qui doivent être posées sont de notre point de vue :

- Quel niveau de défaillance du système électrique français et européen pouvons-nous accepter dans les années à venir ? C'est-à-dire quel temps de coupure et combien de délestages les français auront-ils à subir dans l'avenir ?
- Peut-on brader impunément le patrimoine public que représente le parc de production hydraulique alors qu'il représente le socle du modèle énergétique français et qu'il contribue à de nombreux intérêts sociétaux ?
- Quelle indépendance énergétique ?
- Quels prix de l'électricité ?

Disposer d'une électricité pour tous, sûre, abondante et à bas coût est vital pour la France, pour les usagers et pour le déploiement de son industrie. Nous ne laisserons pas mourir EDF qui reste, que cela plaise ou non à Monsieur Macron, une grande entreprise de service public que vos choix conduisent à la perte.

Les agents d'EDF, et plus particulièrement les agents de l'hydraulique, sont en colère et très motivés pour préserver leurs outils de travail. Ils luttent depuis des années contre la mise en concurrence des concessions hydrauliques car ils savent pertinemment que celle-ci les sacrifiera comme les usagers sur l'autel d'intérêts autres que l'intérêt général. Lorsque vous étiez député et Président du Conseil Général de Corrèze, vous leur avez apporté votre soutien au travers de courriers où votre position de l'époque était complètement en phase avec leurs revendications.

L'instruction par la France de la réponse à la mise en demeure doit être à la hauteur des enjeux et il convient en urgence d'exiger un moratoire sur les concessions hydrauliques pour ne pas tomber dans le travers d'un processus précipité, bâclé et empreint de compromis néfaste. Nous réitérons également notre demande d'audience afin que nous puissions vous exposer, en personne, notre analyse et notre vision d'une politique énergétique au service du peuple français.

Dans l'espoir de pouvoir échanger plus avant avec vous, recevez, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération.



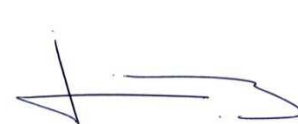
FCE CFDT
Dominique BOUSQUENAUD
Secrétaire général



CFE-CGC Energies
William VIRY-ALLEMOZ
Secrétaire général



FNME-CGT
Virginie GENSEL-IMBRECHT
Secrétaire générale



FNEM-FO
Vincent HERNANDEZ
Secrétaire général



INDUSTRIALL ETU
Sylvain LEFEBVRE
Secrétaire Général Adjoint



EPSU
Jan Willem GOUDRIAAN
Secrétaire Général